

VOS TEXTILES ET VOS CHAUSSURES ONT DE L'AVENIR, DONNEZ-LES !

Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés doivent être déposés dans un point de collecte pour être valorisés, quel que soit leur état, **même usés ou troués**. Pour vous permettre de les déposer facilement, 16 points de collecte Tri-Vallées sont présents sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Pour information, ces conteneurs textiles sont à votre disposition à Corbel, Entremont-le-Vieux, La Bauche, Les Echelles, Miribel-les-Echelles, Saint-Christophe-la-Grotte, Saint-Christophe-sur-Guiers, Saint-Franc, Saint-Joseph-de-Rivière, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Pierre-de-Chartreuse ainsi qu'aux déchèteries d'Entre-deux-Guiers et de Saint-Pierre-d'Entremont. Pour localiser le conteneur textile le plus proche de chez vous, rendez-vous sur <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>



Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.

Les consignes à suivre :



Vous pouvez déposer :
Vos **vêtements** (même abimés) et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L)



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L)



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

Que deviennent les textiles une fois déposés dans le conteneur :

Ils sont collectés par la société Tri-Vallées puis emmenés au centre de tri Alpes TLC d'Ugine ou ils sont triés en fonction de leur état.

Les articles en meilleur état seront revendus en boutique de seconde main, en France ou à l'export. Les articles en moins bon état seront transformés en nouvelles matières : fil, géotextile pour l'industrie du bâtiment ou de l'automobile, plasturgie / composite pour de nouveaux objets, valorisation énergétique.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rendre sur le site <https://Refashion.fr/citoyen> ou contacter le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au 04.76.66.65.24 ou à p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr.



**Le jean
troué
de Roger** **c'est l'isolant
thermique
chez Monique**

Vos textiles et vos chaussures ont de l'avenir, donnez-les.

Même ceux qui sont usés ou troués !



Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.



Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.

Le bon geste en 2 étapes

1. Rendez-vous sur refashion.fr/citoyens pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
2. Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :



Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L).



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L).



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.